



Assemblée Générale Ordinaire 48 FM/ Radio Bartas du 28 mars 2014

Procès Verbal

Etaient présentes : 29 personnes (toutes adhérentes)

Ordre du jour :

- Présentation / vote du rapport moral
- Présentation / vote du rapport d'activité 2013
- Présentation / vote du rapport financier
- Election du CA

Marie-Hélène DUPY, vice-présidente, présente le rapport moral de l'association 2013. Celui-ci est validé à l'unanimité par l'assemblée, par vote à main levée.

Marie-Hélène DUPY, vice-présidente, présente le rapport d'activité de l'association 2013. Celui-ci est validé à l'unanimité par l'assemblée par vote à main levée

Marie-Hélène DUPY, vice-présidente, présente le rapport financier de l'association 2013. Celui-ci est validé à l'unanimité par l'assemblée, par vote à main levée

Election du Conseil d'administration

Selon les nouveaux statuts qui viennent d'être adoptés par l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration doit être composé de 6 à 15 membres, élus pour 3 ans.

Un représentant des salariés est membre de droit du Conseil d'administration.

Le dernier conseil d'administration était composé de 11 membres élus pour 3 ans.

Parmi ces membres :

- 5 sont démissionnaires
- 3 arrivent en fin de mandat

Ces personnes peuvent se représenter si elles le souhaitent.

3 membres décident de poursuivre leur mandat. Il s'agit de Marie-Hélène DUPY, Yann CROGUENNEC et Clément LANNUZEL.

Il est procédé aux déclarations de candidatures.

Se présentent :

- Alexei LAURENT
- Nathalie TAILLANDIER
- Corinne SAUVION
- François KONIECZNY
- Christian VANNIER
- Stéphane ESPINASSE

Le nouveau CA est élu à l'unanimité ;

Les salariés ont élu **Aurélien CROS** pour les représenter au Conseil d'Administration.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de 10 membres dont 1 représentant des salariés.

Il se réunira prochainement pour élire le bureau.